



CNESER en commission permanente du 14 janvier 2025

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,
Messieurs les Directeurs généraux,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Pour cette première séance de l'année civile, nous vous présentons d'abord nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Nous pensons à nos concitoyen·es mahorais·es et aux habitant·es de Mayotte qui se trouvent dans une situation désastreuse et dont certain·es ont perdu des proches, à nos collègues qui sont sans nouvelles de leurs étudiant·es dont nombre manquent à l'appel, qui ont perdu la moitié de leurs capacités d'accueil et pour certain·es leur toit... et qui ne pourront évidemment pas assurer la rentrée universitaire à la date prévue. Dans ce cadre, le SNE-SUP-FSU demande au ministère qu'un état des lieux précis soit fait et partagé de manière transparente avec les organisations syndicales et les acteurs et actrices locales pour que des solutions adaptées à chacun et chacune puissent être trouvées en urgence.

Pour l'ESR public, ce début d'année est marqué, comme les précédents, par une situation qui ne cesse de se dégrader. La situation budgétaire de la plupart des établissements est tellement critique qu'elle aboutit à saborder le service public d'enseignement supérieur qui est pourtant crucial pour le développement de la société. La subvention pour charge de service public est toujours très inégalitaire, pouvant varier du simple au double pour la SCSP par étudiant·e entre deux universités de la même catégorie et le souci d'équité qui existait dans les systèmes de répartition anciens, SAN REMO ou même SYMPA, a été abandonné par les derniers gouvernements.

Le recrutement de personnel titulaire n'est suffisant ni pour assurer l'accueil des bachelier·es ni pour rendre effectif le droit à la poursuite d'études en master pour les étudiant·es détenteurs et détentrices d'une licence. Les plans austéritaires se multiplient et conduisent à des gels, voire des suppressions, d'emplois qui obligent à limiter les capacités d'accueil et à diminuer les heures de formation, ce qui augmente la sélectivité des formations à rebours de l'intérêt général de la société et de la promesse d'un service public permettant la démocratisation des études supérieures. C'est un véritable tapis rouge qui est déroulé à un enseignement privé dont la qualité est sujette à caution et qui est largement inégalitaire. Les derniers gouvernements ont fait le choix de financer le développement de l'enseignement supérieur

privé pour faire face au baby-boom de l'an 2000 sans investir dans de nouvelles universités. L'enseignement supérieur privé a accueilli 350 000 étudiants supplémentaires depuis 2015 tandis que nous en accueillons 200 000 supplémentaires dans le public sur cette même période dont 105 000 à l'Université sans nouvelles constructions ni recrutements.

La FSU est en outre très préoccupée par l'incapacité de l'université française à attirer suffisamment de jeunes dans les formations doctorales, vivier de la recherche française ouvrant sur des postes d'EC, ce qui est pourtant d'autant plus nécessaire que les départs massifs à la retraite à partir de la fin de cette décennie vont créer un besoin important qu'il faut anticiper dès maintenant.

Or nos conditions de travail et de rémunération sont loin d'être attractives. Les formations ne tiennent que par les heures complémentaires et les vacances, ce qui, d'un côté, augmente de façon déraisonnable le temps de travail et dégrade l'accompagnement des étudiant-es et, de l'autre, pénalise l'activité de recherche. Cette situation est encore aggravée par une augmentation des tâches administratives pour les enseignant-es et enseignant-es-chercheur-es faute de personnels BIATSS dédiés et d'une informatisation inadaptée, ainsi que par des appels à projets chronophages et énergivores toujours plus nombreux dans toutes les composantes du métier. Enfin, dans nos établissements, il faut de plus en plus se battre pour que la démocratie et la collégialité, attaquées frontalement par les statuts dérogatoires des EPE notamment, continuent à être les principes structurants du fonctionnement universitaire.

L'an dernier, nous nous demandions combien de temps encore la communauté allait continuer à porter à bouts de bras l'université et supporter, au nom de l'intérêt général et de la chose publique, l'indifférence vis-à-vis de ses conditions de travail dégradées et le mépris affiché pour son travail. Nous avons cette année des éléments de réponse : 12 % à 25 % des postes mis au concours ne sont pas pourvus, des ruptures conventionnelles ont lieu, la souffrance au travail augmente... Nous ne voulons plus, nous ne pouvons plus, assumer de mettre en œuvre une formation dégradée ou sélective et être entravé-es dans nos activités de recherche. L'université doit rester un lieu de vie sociale, un lieu de travail, de débat et d'échanges, un lieu où l'on se forme, où l'on produit des connaissances, où l'on apprend, où l'on se rend avec plaisir, etc.

Alors, en ce début d'année, souhaitons que l'arbitrage budgétaire soit enfin en faveur de l'ESR public qui, loin d'être un coût, est un investissement porteur de croissance ; que les attaques nombreuses auxquelles fait face l'idée républicaine et démocratique de l'université reculent ; que les conditions soient réunies pour que nous puissions exercer sereinement nos missions d'enseignement et de recherche et assurer, ainsi que le demande le code de l'éducation "le développement de la recherche, support nécessaire des formations dispensées, [...] la diffusion des connaissances dans leur diversité et [...] l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus qui la composent" mais aussi "la lutte contre les discriminations, [...] la réduction des inégalités sociales ou culturelles et [...] la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes en assurant à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité l'accès aux formes les plus élevées de la culture et de la recherche".

Pour le SNESUP-FSU il est urgent de stopper les attaques gratuites portées à l'ESR public et d'en relancer la démocratisation en le renforçant et en le développant.